



# Fondation littéraire fleur de lys

Projet d'implantation du premier éditeur libraire québécois et canadien français en ligne sans but lucratif au service des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains d'ici et d'ailleurs.

Lévis, le 12 juin 2003

L'honorable Line Beauchamp,  
Ministre de la culture et des communications,  
Gouvernement du Québec,  
225, Grande-Allée Est,  
Bloc A, 1<sup>er</sup> étage,  
Québec, Québec.  
G1R 5G5

Objet : Demande d'appui au projet Manuscrit Dépôt, le premier éditeur libraire québécois en ligne sur Internet qui publiera tous les nouveaux auteurs.

Madame, la Ministre

La présente a pour but de solliciter votre appui au développement du projet Manuscrit Dépôt visant l'implantation du premier éditeur libraire québécois en ligne sur Internet qui publiera tous les nouveaux auteurs (n'ayant pas encore de publication traditionnelle papier à leur actif).

Ce projet est rendu nécessaire en raison de la très grande difficulté rencontrée par les nouveaux auteurs dans leur quête d'un éditeur. En fait, les éditeurs refusent 90% des manuscrits soumis à leur attention. Conséquence : la majorité des nouveaux auteurs se décourage de trouver un jour un éditeur et abandonne l'écriture. Autrement dit, une part importante du patrimoine littéraire québécois dort dans les tiroirs. Notre projet se veut une alternative à l'édition traditionnelle en exploitant les deux principaux avantages de l'Internet : une plus grande liberté d'expression et une diversité éditoriale accrue. Il suffira qu'un manuscrit respecte la Charte des droits et des libertés de la personne et les lois afférentes pour que nous acceptions de le mettre en ligne sur notre site Internet.

Le lecteur intéressé pourra effectuer son paiement en ligne et télécharger le manuscrit de son choix sur son ordinateur personnel, soit pour le lire à l'écran, soit pour en tirer une copie sur son imprimante. Il sera aussi possible de commander un exemplaire papier imprimé à la demande expresse de chaque lecteur.

Nous étudions le secteur de l'édition en ligne depuis plus d'un an. Nous avons dénombré plus d'une trentaine d'éditeurs en ligne en France. Le Conseil de l'Europe est impliqué dans plus d'une soixantaine de projets similaires dans plusieurs pays de la grande Europe, notamment en Italie, en Hongrie, en Suède et au Royaume-Uni. Même la Russie compte un éditeur en ligne. Aussi, le secteur connaît un vif succès aux États-Unis d'Amérique. Malheureusement, on n'en trouve aucun au Québec.

Certains nouveaux auteurs québécois se tournent donc vers les services d'éditeurs en ligne français, éditeurs non soumis à nos lois et à l'éthique québécoise. Bref, certains nouveaux auteurs de chez nous rencontrent des problèmes légaux à l'étranger, surtout en regard aux contrats d'édition et aux droits d'auteurs.

Ainsi, le projet Manuscrit Dépôt est une grande première québécoise parce qu'il nous permettra de reprendre une partie de notre retard sur l'Occident en matière d'édition en ligne et d'impression à la demande, du moins, pour les nouveaux auteurs, et ce, dans le respect total de nos lois.

À la suite de notre étude, nous avons élaboré un projet réunissant les meilleures options de l'édition en ligne. La toute première condition à remplir que nous nous sommes donnés avant la réalisation du projet est de recueillir l'appui de 365 nouveaux auteurs et auteurs. Pour ce faire, nous avons mis en ligne sur Internet un site d'information accessible depuis le 2 Juin dernier. Les intéressés peuvent s'informer, se prononcer sur différents aspects du projet et l'appuyer.

Après 6 mois en ligne et grâce à la collaboration des médias, nous avons déjà l'appui de 187 nouveaux auteurs et 257 promesses de manuscrits. Nous avons déjà 35 contrats d'édition signés. Nous planifions notre pré-ouverture pour le 21 décembre prochain dans le cadre d'une première rentrée littéraire qui s'échelonne jusqu'au 21 janvier prochain avec la parution d'une vingtaine de titres.

Nous avons aussi lancé notre campagne de financement il y a une dizaine de jours. Notre premier bilan fait état de dons totalisant 1 711.18 \$ et provenant principalement des nouveaux auteurs, auteurs et écrivains supporteurs du projet.

Il s'agit-là d'un véritable exploit car nous disposons de très peu de moyens, si ce n'est nos économies personnelles. Avec plus de 25 ans d'expérience en communication et en marketing mais actuellement sans travail, nous espérons créer nos propres emplois lors de la réalisation du projet. D'ici là, il nous faut promouvoir le projet sur toutes les tribunes.

Nous devons faire preuve d'une grande imagination parce que les nouveaux auteurs ne sont pas représentés par une association via laquelle nous pourrions aisément les rejoindre. Car, pour être membre d'une association d'écrivains, il faut avoir au moins une publication à son actif, ce qui n'est pas le cas des nouveaux auteurs.

C'est dans le contexte de cette campagne d'information des nouveaux auteurs que nous vous adressons la présente demande d'appui financier de 10 000\$.

Dans l'espoir que vous pourrez répondre positivement à cette demande, nous demeurons à votre disposition pour toutes informations additionnelles que vous jugerez utiles à l'étude de la présente.

Veillez agréer, Madame, la Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Au plaisir,

Serge-André Guay, président  
Nouvel auteur, Initiateur et promoteur du projet Manuscrit Dépôt  
Conseiller en communication et en marketing

Renée Fournier, vice-présidente  
Lectrice, Initiatrice et promotrice du projet Manuscrit Dépôt  
Technicienne en art et technologie des médias

Pièces jointes : Budget et autres documents d'informations